



Cayenne, le 24 août 2016

COMMUNIQUE

Le Parti Socialiste Guyanais (PSG) et ses parlementaires Antoine KARAM et Gabriel SERVILLE se félicitent de l'annonce par le directeur général de l'Office Français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) de l'ouverture d'une antenne à Cayenne.

Demandée par les parlementaires dès 2013 et figurant en première position des solutions proposées par la motion du PSG remise au ministre de l'intérieur début août 2016, l'ouverture de cette antenne devrait permettre une réduction substantielle des délais d'instruction des demandes d'asile enregistrées dans notre territoire. Pour rappel, ces délais sont de 18 à 24 mois en Guyane contre une moyenne d'1 mois et demi en Guadeloupe.

Si cette ouverture devrait permettre de mieux lutter contre les abus au droit d'asile observés en Guyane, tout en offrant une meilleure garantie des droits des demandeurs d'asile, elle devra, pour être efficace, s'accompagner de mesures structurelles, telles que la construction d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile ou encore la révision des conditions d'attribution de l'allocation de demandeur d'asile.